VILLEPARISIS

Direction Habitat - Logement - Insalubrité

Le service Habitat - Logement – Insalubrité a pour mission :

- Enregistrement des dossiers de demande de logement social et délivrance du numéro unique régional
- Constitution et présentation des dossiers pour les attributions de logements du parc social
- Suivi des dossiers en relation avec les bailleurs sociaux
- Politique de mixité sociale dans les différents parcs de logements.

Le service se distingue en plusieurs parties distinctes mais complémentaires.

La partie Logement enregistre les demandes de logements et suit les renouvellement de dossiers, ces derniers devant être mis à jour chaque année. De même, chaque changement de situation doit être signalé au service logement afin que le dossier soit tenu à jour.

La partie Habitat accompagne au relogement des familles dans le secteur social, gère les dossiers d'expulsion sur la ville, et gère les demandes d'accession sociale à la propriété.

La partie Permis de louer gère des procédure d'autorisation préalable à la mise en location dite permis de louer. Il s'agit de permettre la location de biens privés répondant aux critères de salubrité et de mise en sécurité fixées par le Règlement sanitaire départemental et le Code de la construction et de l'habitation.
C'est un engagement de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, à laquelle appartient Villeparisis, pour un habitat de qualité et dans la lutte contre "l'habitat indigne"

L'agent de salubrité est là pour vous appuyer afin de constater un habitat non décent ou insalubre, de servir de médiateur, d'accompagner et de permettre une évolution de chaque situation entre le bailleur privé ou social et le locataire. Il reçoit et se déplace sur rendez-vous.

Coordonnées

Hôtel de Ville
32 rue de Ruzé
77270
Villeparisis
0164675239 ou 0164675309
Infos pratiques

Le logement social : 01 64 67 52 39

Accueil téléphonique du service

- Lundi et jeudi après-midi
- Mardi toute la journée
- Mercredi et vendredi matin

Le patrimoine communal et l'insalubrité : 01 64 67 52 61
Le permis de louer : 01 64 67 52 07